

Nouvelles pratiques sociales



Savoirs et pouvoirs

Audrey Gonin

Volume 28, numéro 1, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039169ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039169ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gonin, A. (2016). Savoirs et pouvoirs. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(1), 1–7.
<https://doi.org/10.7202/1039169ar>

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2016

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



AVANT-PROPOS

Savoirs et pouvoirs

Audrey GONIN
École de travail social
Université du Québec à Montréal

La revue *Nouvelles pratiques sociales* accélère, en cette année 2017, son rythme de publication. La revue avait en effet dû interrompre ses activités pendant plus de quatre mois, au cours de l'année 2016, en raison de la grève menée par les employé.e.s étudiant.e.s de l'UQAM. Après la reprise du travail, le secrétariat de la revue a mis les bouchées doubles pour relancer le processus éditorial et c'est pourquoi nous publions deux numéros à quelques semaines d'intervalle seulement.

Dans ce numéro, la revue NPS publie un dossier thématique consacré aux « Nouvelles avenues d'inclusion des communautés LGBTQI ». En ce qui concerne les autres textes regroupés dans cette parution, selon l'habitude de la revue le numéro commence par une entrevue au cours de laquelle Anne-Marie Millaire a recueilli le point de vue d'actrices d'associations coopératives d'économie familiale et de services budgétaires. Se trouve également dans ce volume le texte qui a remporté le concours étudiant annuel de la revue : Nathalie Plante, lauréate de l'année 2016, y traite de la question de l'exposition des enfants à la violence conjugale. Ce numéro a d'autre part un contenu particulièrement riche, car la rubrique *Perspectives* comprend cinq articles, et la

rubrique *Échos de pratique* donne accès à trois articles réflexifs sur des champs d'action diversifiés. Le numéro se conclut par deux comptes rendus de lecture.

LE DOSSIER THÉMATIQUE

Le dossier thématique, intitulé « De l'intervention à l'action : nouvelles avenues d'inclusion des communautés LGBTQI », a été coordonné par Isabel Côté (Département de travail social, Université du Québec en Outaouais), Janik Bastien Charlebois (Département de sociologie, Université du Québec à Montréal) et Gabrielle Bouchard (coordonnatrice de la défense des droits trans du Centre de lutte contre l'oppression des genres). Il comprend sept articles, qui abordent d'une part, sous différents angles, la question de la « tension entre savoirs reconnus ou affirmés comme “objectifs” ou “scientifiques” et savoirs expérientiels ou données empiriques produites dans le cadre de recherches visant ouvertement l'inclusion et la reconnaissance sociales ». Le dossier permet d'autre part de déplier les enjeux liés aux normativités qui configurent les formes de visibilité – ou d'invisibilité – de réalités sociales telles que celles de l'homoparentalité, de la diversité d'orientation sexuelle et d'expression de genre, ou encore de la violence conjugale dans les couples gais.

L'ENTREVUE

Anne-Marie Millaire, étudiante à la maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Montréal, a réalisé une entrevue avec Simone Bilodeau (conseillère budgétaire, ACEF Rive-Sud de Québec), Véronique Bouchard (intervenante du Service budgétaire de Lac-St-Jean-Est), Michèle Goyette (conseillère budgétaire, Solutions Budget Plus), Cloé Paquette, (responsable du volet formation pour l'ACEF de la Péninsule) et Caroline Soulard (consultante budgétaire, ACEF Rive-Sud de Montréal). L'entrevue, intitulée « Associations coopératives d'économie familiale et services budgétaires : 50 ans d'éducation populaire et de défense des droits », commence par préciser le rôle de ces organismes : « Témoins de problématiques sociales complexes qui dépassent la plupart du temps le budget ou le désir de trouver une solution à l'endettement, les associations de consommateurs ont du personnel formé pour identifier l'ensemble des besoins des personnes venues consulter, pour les référer aux bonnes ressources ou pour les accompagner dans leurs démarches. » Les intervenantes interrogées mettent ensuite de l'avant que, face au problème de l'endettement, il est important d'agir à trois niveaux : le niveau politique, qui a le pouvoir de baliser les pratiques en vue de protéger les

consommateurs, le niveau collectif de l'éducation citoyenne, qui est « très importante pour la défense des droits et la force de la collectivité », et le niveau individuel, qui permet d'apporter une aide personnalisée. La fin de l'entrevue met en avant que les organismes souhaiteraient pouvoir davantage s'inscrire dans une logique préventive, plutôt que dans une action curative, face à des situations très dégradées. La question de l'autonomie et du financement des organismes communautaires est donc une fois de plus mise de l'avant, comme en témoignent par ailleurs les revendications portées par le milieu communautaire, depuis plusieurs années.

LE CONCOURS ÉTUDIANT 2016

L'article gagnant du concours étudiant 2016 a été rédigé par Nathalie Plante, étudiante au doctorat en service social à l'Université d'Ottawa. Il s'intitule « Point de vue des praticiens dans les situations d'exposition à la violence conjugale et renouvellement démocratique des pratiques ». Le texte commence par effectuer un retour sur le contexte historique dans lequel s'inscrivent les pratiques d'intervention auprès d'enfants exposés à de la violence conjugale. L'évolution des cadres législatifs et des pratiques est examinée, pour ensuite proposer un état des lieux des pratiques actuelles. L'article développe ensuite « l'idée selon laquelle la compréhension et l'étude du sens que les praticiens donnent à leurs activités professionnelles est un élément incontournable et constituant d'une démarche de renouvellement démocratique des pratiques ». Il aborde finalement la question de la place que peut occuper la recherche en sciences sociales, par rapport à ces enjeux. L'auteure met de l'avant l'importance d'une meilleure connaissance du point de vue des praticiens sur leurs réalités professionnelles, comme source possible d'une diminution des différentiels de pouvoirs liés aux rapports asymétriques entre différents secteurs d'intervention.

LES ARTICLES EN PERSPECTIVES

Dans ce numéro, la rubrique *Perspectives* comprend cinq articles. Tout d'abord, Janique Johnson-Lafleur (coordonnatrice de recherche au centre SHERPA), Cécile Rousseau (pédopsychiatre et professeure à l'Université McGill), Garine Papazian-Zohrabian (psychologue et professeure à l'Université de Montréal), Collette Boulanger (consultante clinique et transculturelle), Hayette Boubnan (consultante clinique et transculturelle), Anne Lynch (psychologue) et Anne-Marie Richard (travailleuse sociale), qui collaborent au sein du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal, se penchent sur

les effets qu'a produits le projet de « Charte des valeurs ». Leur article a pour titre « L'espace québécois du vivre-ensemble mis à l'épreuve par le débat sur la Charte des valeurs : expériences et perceptions d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux œuvrant en contexte de pluriethnicité ». Leur démarche repose sur l'analyse d'échanges qui ont eu lieu dans le cadre de séminaires interinstitutionnels de discussion de cas cliniques. Après un rappel du contexte dans lequel le projet de charte a émergé et des débats qu'il a suscités, les auteures mettent en évidence plusieurs conséquences préoccupantes : vécus de tristesse et de colère, augmentation de la discrimination directe et du racisme ouvert, fragilisation des liens intercommunautaires, entre autres aspects. Ainsi, « les résultats suggèrent que le débat autour de la Charte a eu des effets notables tant sur les clients que sur les intervenants » et « illustrent le stress important qui est associé aux expériences de discrimination directe ou indirecte ».

Le second article est intitulé « Espace disciplinaire et normativité sociale contemporaine : l'exemple du site d'injection supervisée Insite dans le Downtown East Side à Vancouver ». Jonathan Glendenning, candidat au doctorat en sociologie à l'UQAM, y réalise « une analyse critique des articles produits dans le cadre de l'étude SEOSI [Scientific Evaluation of Supervised Injecting]. » La thèse que développe l'auteur, dans ce texte, consiste à comprendre le site d'injection étudié comme un espace disciplinaire, en que tant que lieu où s'opère une « répartition spatiale des individus, [une] surveillance hiérarchique de l'injection par les intervenants et [un] dressage des corps par l'appropriation de la méthode d'injection autorisée ». En conclusion, l'article met de l'avant que ce mode d'action comporte le risque d'une réduction de l'intervention à une approche techniciste, ainsi que celui d'une responsabilisation individuelle qui n'interroge pas les conditions dans lesquelles émergent les problèmes sociaux.

Dans le troisième article, Stéphanie Ethier, étudiante à la maîtrise, et Annie Pullen Sansfaçon, professeure, toutes deux au sein de l'École de travail social de l'Université de Montréal, s'intéressent aux travailleuses et travailleurs sociaux du Québec qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger. Dans le cadre d'un projet de recherche pancanadien ayant pour but de « mieux comprendre l'expérience des TSI [*travailleurs sociaux issus de l'immigration*] quant à leur adaptation professionnelle », l'article explore plus spécifiquement l'expérience de vingt-six Néo-Québécoises qui exercent actuellement le travail social au Québec. À partir des entrevues de recherche réalisées, l'analyse des données a conduit à l'identification de six grands thèmes : « la transférabilité des missions et valeurs du travail social, de son rôle, des expériences

pratiques, des connaissances théoriques et habiletés cliniques, des politiques sociales et de la langue ». Des conclusions nuancées sont issues des observations réalisées, car tout en mettant de l'avant qu'il existe des constantes internationales à la pratique du travail social, en particulier sur le plan des valeurs, des connaissances théoriques et des habiletés cliniques, d'autres aspects plus contextuels peuvent nécessiter l'acquisition de connaissances complémentaires – notamment les lois, politiques sociales, aspects organisationnels et spécificités de la société québécoise.

Le quatrième article a été rédigé par Daniel Turcotte (École de service social, Université Laval), Gilles Mireault (CIUSSS de la Capitale-Nationale), Marc Rouzeau (Askoria), Philippe Hirlet (IRTS de Lorraine), Patricia Bouchard (CIUSSS de la Capitale-Nationale) et Hélène Guédo (Askoria). Comme son titre l'indique, « L'évaluation des pratiques en protection de l'enfance : une comparaison France – Québec », cet article met en perspective ces deux contextes où se pratique l'évaluation des interventions en matière de protection de l'enfance. La recherche effectuée met en évidence la diversité des postures des acteurs de terrain vis-à-vis de l'évaluation, entre résistance et adhésion – en France comme au Québec. Les auteur.e.s identifient également différents profils organisationnels, quant à la manière de mettre en œuvre ce type de démarche, et proposent une modélisation qui met en évidence des tendances divergentes, de part et d'autre de l'Atlantique. Au Québec, les démarches évaluatives apparaissent « davantage orientées vers la rationalisation des services par l'appréciation de l'efficacité et de l'efficience et la sécurisation des pratiques », dans une double logique d'optimisation et de qualité des services. En France, elles se manifestent plutôt comme « volonté de densifier le projet institutionnel » et « portent principalement sur l'effectivité et la cohérence, tout en visant aussi à améliorer le climat social dans les organisations », par le biais d'une élucidation des finalités, mais aussi par l'analyse des constructions stratégiques internes et des dynamiques partenariales. En conclusion, les auteur.e.s incitent à la prudence dans le transfert des pratiques, en mettant de l'avant que « chaque concept, chaque manière de penser, chaque façon de faire renvoie à une identité, une culture, une idéologie » – le détour par l'étranger étant par ailleurs, soulignent-ils, source d'enrichissement.

Le cinquième article est intitulé « “La vérité sort de la bouche des enfants”. Donner la parole aux enfants et aux adolescents vivant dans un contexte de violence conjugale ». Celui-ci s'appuie sur une démarche de recherche menée par Simon Lapierre (École de service social, Université d'Ottawa), Isabelle Côté (Institut de recherches et

d'études féministes, Université du Québec à Montréal), Dominique Damant (École de travail social, Université de Montréal), Marie Drolet (École de service social, Université d'Ottawa), Chantal Lavergne (Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire) et Geneviève Lessard (École de service social, Université Laval). L'article porte sur la première phase de cette recherche, qui avait pour objectif « d'amorcer un dialogue concernant la nature et les modalités de l'étude en impliquant les jeunes dès les premières étapes du processus, permettant ainsi à l'équipe de recherche de mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation d'une recherche "avec" et "pour" les enfants et les adolescents ». Les données recueillies dans cette première phase mettent de l'avant que les participant.e.s sont favorables au fait de donner la parole aux enfants et adolescents, dans le cadre de recherches, car ceci peut à leur sens être utile pour les personnes vivant des situations comparables. En ce qui concerne les conditions dans lesquelles les recherches doivent être menées, les propos des enfants interrogés mettent de l'avant l'importance « de créer un climat de confiance et s'assurer que les participants sont confortables, assurer la confidentialité, ne pas remettre en questions les propos des participants, ne pas les responsabiliser pour la violence et reconnaître leur contribution à la recherche ». Les auteur.e.s soulignent par ailleurs les difficultés rencontrées pour réaliser des recherches qui recueillent les propos d'enfants, en raison des contraintes éthiques et légales qui s'appliquent mais aussi de la réticence d'intervenant.e.s, qui peuvent estimer que la participation des enfants n'est pas pertinente ou craindre qu'elle ne leur fasse « revivre » des situations douloureuses.

LES ARTICLES EN ÉCHOS DE PRATIQUE

Le premier article de cette rubrique est intitulé « Vingt ans d'intervention de démythification de l'homosexualité et de la bisexualité dans les écoles : transformations des publics, transformations des approches ». Ses auteur.e.s œuvrent au sein du Groupe de recherche et d'intervention sociale (GRIS) de Montréal : Olivier Vallerand y est intervenant et coordonnateur à la recherche, Amélie Charbonneau, chargée de recherche, Kévin Lavoie, intervenant et membre du comité recherche, et Marie Houzeau, directrice générale. À l'occasion du 20e anniversaire de l'organisme, son équipe a souhaité procéder à un bilan et à une réflexion critique sur ses activités. Après une rapide présentation des origines et de l'activité de l'organisme, le texte partage des observations issues des questionnaires que ses intervenant.e.s font remplir aux jeunes, dans les écoles au sein desquelles ils et elles se déplacent, mais aussi d'une recherche réalisée en 2012 auprès de bénévoles de l'organisme. Tout d'abord, les liens entre pratique religieuse et

attitudes face à l'homosexualité et la bisexualité sont abordés, à partir de témoignages de jeunes. Ensuite, le second point regroupe les observations relatives aux normes sociales de genre, à partir du double point de vue des élèves et des bénévoles du GRIS. Finalement, divers enjeux liés au fait de parler de sexualité en milieu scolaire sont soulevés, au travers de témoignages des jeunes rencontrés.

Le second article a été écrit par Marie-Claude Garneau, qui est doctorante en lettres françaises à l'Université d'Ottawa et détentrice d'une maîtrise en théâtre de l'École supérieure de théâtre de l'UQAM. Son texte, intitulé « La conférence-performance féministe pour réfléchir à la fluidité des identités : remise en question de la normativité des sujets dans le théâtre québécois », propose une analyse rétrospective de la démarche artistique qu'elle a menée, avec Marie-Ève Milot et Marie-Claude St-Laurent. Toutes trois ont en effet créé en 2013 une conférence-performance dénommée *Femmes, théâtre et société : investir le politique pour une transmission féministe*, qui opérait des allers-retours entre discussions théoriques et extraits de créations artistiques. Cette démarche avait pour objet de « mettre en lumière l'influence de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle sur divers aspects du théâtre, à critiquer les dynamiques de pouvoir à travers une création théâtrale et à remettre en question, à partir de leur propre analyse féministe, certains préconçus artistiques concernant les personnes identifiées comme LGBTQI ». Cet article s'appuie sur le concept de positionalité développé par Anthias pour mener une démarche réflexive sur une démarche hybride de processus créatif associé à une recherche en pratique artistique.

Le troisième texte de la rubrique a pour titre « Rendre visibles les familles homoparentales, entre résistance et transformation : l'expérience du groupe formation de l'antenne Rhône-Alpes de l'Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens (APGL) en France ». Son auteure, Laurence Moliner, est formatrice en travail social et œuvre au sein de cette association – équivalent français d'un organisme communautaire de défense de droits. Son action s'inscrit dans le cadre d'une visée de sensibilisation, suite à un constat de méconnaissance des réalités traversées par les familles homoparentales chez les intervenant.e.s du champ du travail social, de la santé et de l'éducation. L'article présente rapidement les modalités et contenus de la formation, puis analyse les dynamiques qui la traversent, entre résistances et modification des représentations. L'article se conclut sur les perspectives que l'organisme identifie pour la poursuite de son action.

Bonne lecture !